

Méthodologie de notation du niveau de responsabilité des actions et des obligations



BNP PARIBAS
WEALTH MANAGEMENT

La banque
d'un monde
qui change

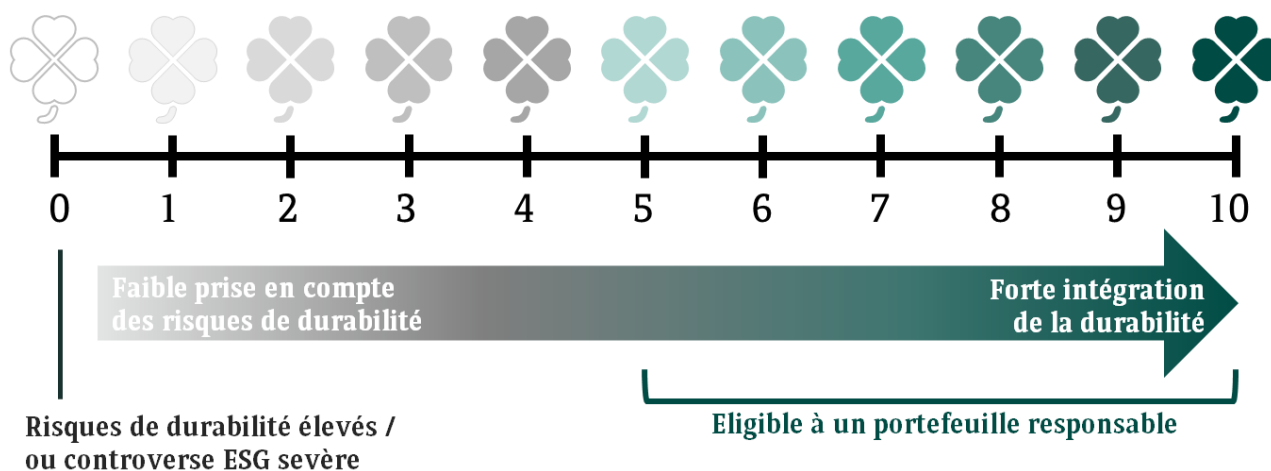
Comparer la responsabilité des actions et des obligations

Une note de responsabilité est attribuée aux actions et aux obligations recommandées. L'évaluation analyse l'impact ESG (Environnemental, Social, Gouvernance d'entreprise) des activités des émetteurs de chaque secteur.

La méthodologie analyse:

- **L'intégration des principes du développement durable** dans les activités des sociétés;
- La qualité de la **gouvernance d'entreprise**;
- Les **controverses** éventuelles.

Une échelle de 0 à 10 trèfles



Les principales caractéristiques de la méthodologie

#1 Une couverture globale

- + de 1000 actions et + de 5000 obligations recommandées
- Une couverture des émetteurs européens, américains et asiatiques
- L'ensemble des secteurs analysés
- Des sociétés de toutes tailles (« large, mid et small caps »)

#2 Des sources reconnues et variées

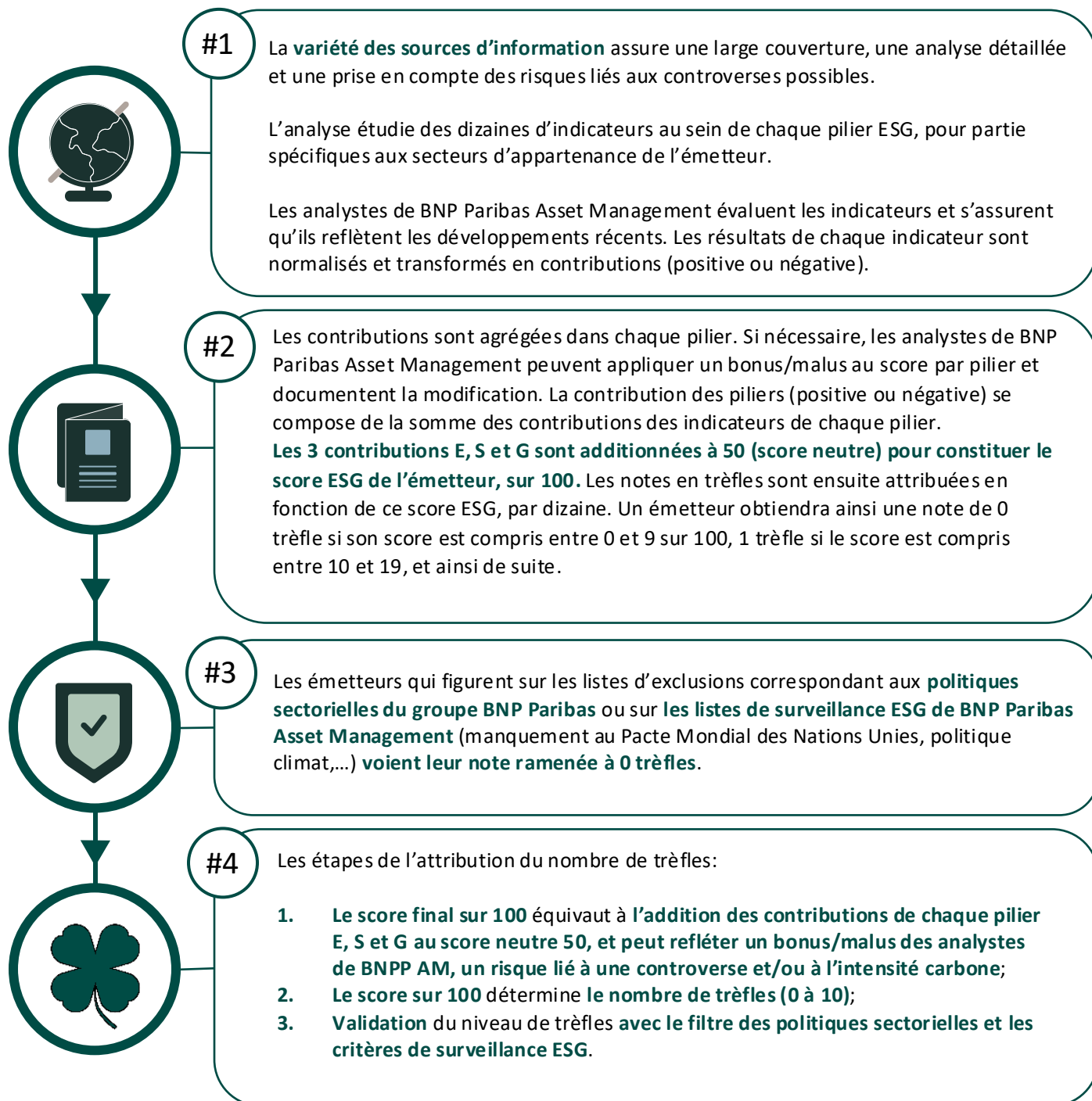
- Sustainalytics
- Trucost/S&P/Carbone 4
- ISS ESG
- Vigeo Eiris
- Brokers et sociétés de gestion impliqués dans l'ESG
- Organisation internationales (Nations Unies, OCDE, OMS...)
- Publications des émetteurs

#3 Un processus robuste

- Les émetteurs sont positionnés sur une échelle granulaire de 0 à 10 trèfles
- Les notations sont documentées et mises à jour tous les mois

Une méthodologie en 4 étapes

Il s'agit de comparer objectivement le niveau de responsabilité des titres de différents secteurs d'activités.



A retenir

- La méthodologie de responsabilité des titres vifs intègre la prise en compte, par les sociétés, des critères ESG dans leurs pratiques et activités.
- Nous nous appuyons sur les meilleures sources d'information disponibles et les contributions des analystes ESG de BNP Paribas Asset Management.
- Notre notation a été pensée dans une logique d'approche commune à toutes les classes d'actifs, afin de comparer l'ensemble des instruments financiers (les fonds, les actions, les obligations...) d'un portefeuille.



DÉFINITIONS

ESG

Ce sigle international désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), utilisés pour compléter l'analyse financière traditionnelle. Ils sont pris en compte dans la gestion socialement responsable. Grâce aux critères ESG, on peut évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs, sous-traitants, partenaires, communauté locale, etc.).

AVERTISSEMENT

Le présent document marketing est communiqué par le Métier Wealth Management de BNP Paribas, Société Anonyme française au capital de 2 468 663 292 Euros, Siège Social 16 bd des Italiens 75009 Paris – France, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 662 042 449, agréée en France en tant que banque auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En tant que document marketing, il n'a pas été produit conformément aux contraintes réglementaires visant à assurer l'indépendance de la recherche en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de transaction préalable à sa diffusion. Il n'a pas été soumis à l'AMF ou à une autre autorité de marché. Ce document est destiné uniquement à une utilisation par BNP Paribas SA, BNP Paribas Wealth Management SA et les sociétés de leur groupe (« BNP Paribas ») et les personnes à qui ce document est délivré. Il ne peut pas être distribué, publié, reproduit ou révélé par leurs destinataires à d'autres personnes ou faire l'objet de référence dans un autre document sans le consentement préalable de BNP Paribas.

Ce document est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation dans un Etat ou une juridiction dans lequel une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou auprès de personnes envers lesquelles une telle offre, sollicitation ou vente, est illégale. Il n'est pas, et ne doit en aucune circonstance être considéré comme un prospectus. Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, BNP Paribas n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission. BNP Paribas n'atteste pas et ne garantit aucun succès prévu ou attendu, profit, retour, performance, effet, conséquence ou bénéfice (que ce soit d'un point de vue juridique, réglementaire, fiscal, financier, comptable ou autre) quelque soit le produit ou l'investissement. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques théoriques se rapportant aux performances historiques théoriques. Ce document peut faire référence à des performances historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures. L'information contenue dans ce document a été rédigée sans prendre en considération votre situation personnelle et notamment votre situation financière, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Avant d'investir dans un produit, l'investisseur doit comprendre entièrement les risques, notamment tout risque de marché lié à l'émetteur, les mérites financiers et l'adéquation de ces produits et consulter ses propres conseillers juridiques, fiscaux, financiers et comptables avant de prendre une décision d'investissement. Tout investisseur doit entièrement comprendre les caractéristiques de la transaction et, en absence de disposition contraire, être financièrement capable de supporter la perte de son investissement et vouloir accepter un tel risque. L'investisseur doit se rappeler que la valeur d'un investissement ainsi que les revenus qui en découlent peuvent varier à la baisse comme à la hausse et que les performances passées ne sauraient préfigurer les performances futures. Tout investissement dans un produit décrit est soumis à la lecture préalable et à la compréhension de la documentation constitutive du produit, en particulier celle qui décrit en détail les droits et devoirs des investisseurs ainsi que les risques inhérents à un investissement dans ce produit. En absence de disposition écrite contraire, BNP Paribas n'agit pas comme conseiller financier de l'investisseur pour ses transactions.

Les informations, opinions ou estimations figurant dans ce document reflètent le jugement de leur auteur au jour de sa rédaction ; elles ne doivent ni être considérées comme faisant autorité ni être substituées par quiconque à l'exercice de son propre jugement, et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ni BNP Paribas ni toute entité du Groupe BNP Paribas ne pourra être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation des informations, opinions ou estimations contenues dans le présent document.

En recevant ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations ci-dessus.

© BNP Paribas (2023). Tous droits réservés.

RETROUVEZ NOUS



wealthmanagement.bnpparibas



BNP PARIBAS
WEALTH MANAGEMENT

La banque
d'un monde
qui change